

INTERVENTION du 9 juillet 2015 à Poligny.

Je souhaite revenir sur le domaine de l'agriculture qui a été abordé de façon incomplète lors de l'atelier qui lui était dédié et m'exprimer sur le sujet de l'approvisionnement du Center Parcs en produits agricoles locaux.

Dans le document du maître d'ouvrage, ce dernier évoque, je cite :

"- la possibilité d'un approvisionnement local des boutiques du CP

- la mise en avant des produits de terroir

- le recours à des produits alimentaires locaux"

1) Vouloir proposer une nourriture de qualité dans les restaurants du CP avec des aliments produits sur place ? Pourquoi pas.

Vouloir être la vitrine des produits d'AOC divers et variés ? Nous n'avons pas attendu l'ouverture du CP pour vendre nos AOC et nous savons faire.

En revanche, ce n'est pas la même chose pour les autres produits d'alimentation courante : viande, œufs - lait de consommation - légumes - fruitsetc

Pour la plupart d'entre eux, nous manquons cruellement de productions, puis d'organisation des filières.

Faire face à la demande de PetV passe obligatoirement par des installations de porteurs de projets sur notre territoire, et là nous butons très rapidement au problème de l'accès à la terre pour ces nouveaux arrivants.

2) Dans ce même document, PetV utilise souvent les termes de durable, durabilité.

En agriculture, s'il y en a qu'une qui répond à ce critère de durabilité, c'est l'Agriculture Biologique et Paysanne.

Proposons donc des produits biologiques dans les restaurants du CP !!

Et là, nous butons une fois encore, au regard du déficit important de production biologique dans le département.

À ce jour, nous sommes incapables de fournir la restauration collective : cantine de Lons-le-Saunier, collèges, lycées.... surtout en produits végétaux.

Que faut-il faire alors ?

Il me semble qu'en premier lieu, nous devons d'abord satisfaire cette demande autochtone de la restauration collective, mais également celle du consommateur lambda qui lui aussi recherche une nourriture saine et de proximité.

En second lieu, il est indispensable que l'Agriculture Biologique bénéficie de soutiens importants : aussi dans sa prochaine programmation triennale, le Conseil Départemental devra soutenir

fortement l'Agriculture Biologique par l'intermédiaire de la profession et des associations qui œuvrent pour son développement.

Comment faire ?

Et parce que l'agriculture est un important vivier d'emplois, je vous propose de relever un défi :

Mesdames, messieurs le élus de la communauté de communes du comté de Grimont, Monsieur le président de cette collectivité territoriale, vous avez la compétence de l'aménagement du territoire, vous pouvez dans les documents d'urbanisme dédier des espaces voués à l'agriculture - les outils existent, je ne vais pas les lister à présent.

Aussi, je vous propose d'initier un groupe de travail pluridisciplinaire avec bien sûr des organismes qui s'occupent du foncier - chambre d'agriculture - Safer - Terre de Liens, les paysans mais aussi les citoyens qui ont des choses à dire sur l'agriculture qu'ils imaginent et qu'ils souhaitent, pour ouvrir une réflexion et élaborer des solutions pour que notre agriculture locale et jurassienne, forte de son renom, puisse d'abord satisfaire les besoins des habitants de notre département.

Je conclurai par cet objectif :

Le JURA : promoteur d'une agriculture durable dans le cadre d'un développement harmonieux de son territoire.

Je vous remercie de votre attention.

MOTTET BOESCH Attale / paysanne à Plasne